

SIMDUT	VÊTEMENTS DE PROTECTION	TRANSPORT DES MARCHANDISES DANGEREUSES
		NON RÉGLEMENTÉ

SECTION I : PRÉSENTATION DU PRODUIT CHIMIQUE ET DE L'ENTREPRISE

Utilisation : Scellant universel.

Numéro de formule : Non applicable

Distributeur : Soprema Canada
 1675, rue Haggerty
 Drummondville (Québec) J2C 5P7
 CANADA
 Tél. : 819 478-8163

En cas d'urgence :

SOPREMA (8 h 00 à 17 h 00) : 1 800 567-1492

CANUTEC (Canada) (24h.) : 613 996-6666

CHEMTREC (É.-U.) (24h.) : 1 800 424-9300

NOTE D'URGENCE!!!

Liquide visqueux noir qui dégage une odeur négligeable. Ce produit est irritant pour les yeux, la peau et les poumons. Ce produit peut causer des réactions allergiques à la peau et respiratoires. Si ingéré, le produit peut être nocif.

SECTION II : COMPOSITION ET INFORMATION SUR LES INGRÉDIENTS DANGEREUX

NOM DU COMPOSÉ	NO CAS	% POIDS	LIMITE D'EXPOSITION (ACGIH)	
			TLV-TWA	TLV-STEL
Glycol de polypropylène	25322-69-4	30-69	Non disponible	Non disponible
Polyol	Non disponible	30-60	Non disponible	Non disponible
Polydiméthylsiloxane avec silice	67762-90-7	1-5	Non disponible	Non disponible
Huile de castor	8001-79-4	1-5	Non disponible	Non disponible
Noir de carbone	1333-86-4	1-5	Non disponible	Non disponible
N-(3-(triméthoxysilyl)propyl)éthylènediamine	1760-24-3	0,1-1	3,5 mg/m ³	Non disponible
Sébaçate de bis (1,2,2,6,6-pentaméthyl-4-pipéridyle)	41556-26-7	0,1-1	Non disponible	Non disponible

SECTION III : EFFETS POTENTIELS SUR LA SANTÉ

EFFETS DANGEREUX POUR LA SANTÉ

INHALATION DE PARTICULES (PULVÉRISATION) ET DE FUMÉES

Ce produit peut être nocif par inhalation.

CONTACT AVEC LA YEUX

Ce produit est irritant pour les yeux. Les symptômes incluent des démangeaisons, des brûlures, des rougeurs et des larmolements.

INGESTION

L'ingestion peut causer une irritation gastro-intestinale, des nausées, des vomissements et la diarrhée.

CONTACT AVEC LA PEAU

Ce produit est irritant pour la peau. Ce produit peut causer une réaction allergique pour la peau.

EFFETS AIGÛS SUR LA SANTÉ

Voir ci-dessus *Inhalation de particules et de fumées*.

SECTION IV : PREMIERS SOINS

INHALATION

Quitter la zone pour respirer de l'air frais. L'oxygénothérapie peut s'avérer nécessaire, consulter un médecin si nécessaire. La victime devrait être examinée par un médecin immédiatement si la surexposition est grave.

CONTACT AVEC LES YEUX

Rincer immédiatement à grande eau pendant au moins 15 minutes en tenant les paupières ouvertes. Obtenir des soins médicaux immédiatement.

INGESTION

Obtenir des soins médicaux ou un avis médical immédiatement. Ne pas provoquer le vomissement à moins d'avis d'un médecin. Ne jamais rien faire ingérer à une victime inconsciente ou ayant des convulsions.

CONTACT AVEC LA PEAU

Laver à fond la région touchée avec de l'eau et du savon. Si une irritation, une éruption cutanée ou autres troubles se développent ou persistent, obtenir des soins médicaux immédiatement. Les articles de cuir contaminés, incluant les souliers, qui ne peuvent être décontaminés, doivent être jetés.

SECTION V : LUTTE CONTRE L'INCENDIE

POINT D'ÉCLAIR : > 177°C (350°F)

MÉTHODE : PM cc

LIMITES D'INFLAMMABILITÉ DANS L'AIR : N/A

TEMPÉRATURE D'AUTO-INFLAMMABILITÉ : Non établie

RISQUES D'INCENDIE ET D'EXPLOSION : N/A

INSTRUCTIONS SPÉCIALES POUR ÉTEINDRE LE FEU

Refroidir les contenants avec de l'eau pulvérisée. Les contenants peuvent s'éventrer s'ils sont surchauffés. Pendant un incendie, le

personnel sur les lieux devrait éviter l'exposition aux fumées en utilisant des techniques de lutte contre les incendies acceptées.

PRODUITS DE COMBUSTION

Les produits de combustion peuvent inclure des oxydes de carbone, des oxydes d'azote, et autres hydrocarbures.

MOYENS D'EXTINCTION

Poudre chimique sèche, CO₂, mousse.

AUTRES PRÉCAUTIONS

Les pompiers devraient porter des vêtements de protection complète y compris un appareil respiratoire autonome.

SECTION VI : MARCHÉ À SUIVRE EN CAS DE DISPERSEMENT ACCIDENTEL

FUITES ET DÉVERSEMENTS

Évacuer le secteur rapidement. Rester dos au vent du matériel déversé et isoler l'exposition. Éviter l'inhalation de vapeurs ou de brumes. La surface peut devenir glissante après un déversement. Porter l'équipement de protection personnel approprié. Arrêter la fuite du matériel si cela peut se faire sans risque. Empêcher de pénétrer dans les égouts. Ventiler le secteur contaminé. Absorber avec une matière inerte (sable, terre ou autre matériel convenable). Déposer dans un contenant approprié pour la neutralisation ou les rebuts. Suivre les réglementations locales, provinciales et fédérales pour se défaire du produit récupéré.

SECTION VII : MANUTENTION ET ENTREPOSAGE

MANUTENTION ET ENTREPOSAGE

Éviter le contact avec la peau et les yeux. Ne pas respirer les vapeurs. Porter l'équipement de protection personnelle approprié. Éviter le contact avec l'eau. Ne pas refermer le produit contaminé car une accumulation de pression dangereuse pourrait entraîner la libération de CO₂. Éviter le contact avec des métaux tels que l'aluminium, le laiton, le cuivre, les métaux galvanisés, le tain et le zinc. Garder les contenants correctement fermés dans un endroit frais, sec, bien ventilé (18,3-29,4°C [65-85°F]). Ne pas entreposer dans des contenants ouverts sans étiquette ou mal étiquetés. Ne pas réutiliser les contenants vides sans nettoyage commercial ou reconditionnement.

SECTION VIII : CONTRÔLE DE L'EXPOSITION ET PROTECTION INDIVIDUELLE

MAINS : L'utilisation de gants de néoprène, de nitrile ou de caoutchouc de butyle est recommandée.

RESPIRATOIRE : Utiliser un appareil respiratoire de vapeur organique approuvé par NIOSH pour se protéger contre l'inhalation de vapeurs. Un appareil respiratoire devrait être utilisé si la ventilation n'est pas disponible ou est inadéquate pour garder les niveaux de vapeurs sous les limites d'exposition applicables.

YEUX : Porter des lunettes de protection contre les produits chimiques; ajouter un écran facial (si des éclaboussures sont possibles).

AUTRES : Avoir un bain pour les yeux et une douche de sécurité à proximité.

CONTRÔLE DES VAPEURS : Des échappements doivent être prévus en quantité suffisante pour maintenir l'exposition du travailleur sous les limites recommandées.

SECTION IX : PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

ÉTAT PHYSIQUE :	Liquide
ODEUR ET APPARENCE :	Liquide visqueux à odeur négligeable
COULEUR :	Noir
pH :	Non disponible
PRESSION DE VAPEUR :	Non disponible
DENSITÉ DE VAPEUR :	Non disponible
POINT D'ÉBULLITION :	Non disponible
POINT DE FUSION :	Non disponible
POINT DE CONGÉLATION :	Non disponible
TAUX D'ÉVAPORATION :	Non disponible

CONTENU EN COMPOSÉS ORGANIQUES VOLATILS

(C.O.V.) :	Non disponible
SOLUBILITÉ DANS L'EAU :	Non disponible
VISCOSITÉ :	10 000 cps à 24°C (75°F)
DENSITÉ :	1,02
% VOLATIL :	< 0.15%

SECTION X : STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

STABILITÉ : Ce matériel est stable à la température ambiante.

CONDITIONS À ÉVITER : Éviter les températures élevées. Éviter le contact avec l'eau. Éviter la contamination.

INCOMPATIBILITÉ : Éviter le contact avec l'eau, les alcools, les amines, les bases et les acides.

PRODUITS DANGEREUX DE DÉCOMPOSITION : Oxydes de carbone, oxydes d'azote, hydrocarbures.

POLYMÉRISATION INCONTRÔLÉE : La polymérisation ne surviendra pas.

SECTION XI : INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

DONNÉES TOXICOLOGIQUES

Glycol de polypropylène :

DL50 (oral, rat) : > 2 000 mg/kg

Noir de carbone :

DL50 (oral, rat) : > 15 400 mg/kg

N-(3-(triméthoxysilyl)propyl) éthylènediamine :

DL50 (oral, rat) : 7 460 µL/kg

Sébaçate de bis (1,2,2,6,6-pentaméthyl-4-pipéridyle) :

DL50 (oral, rat) : 2 615 mg/kg

EXPOSITION AIGUË

Ce produit est irritant pour les yeux, la peau et les poumons. Il peut causer des réactions allergiques à la peau. Si ingéré, il peut être nocif.

EXPOSITION CHRONIQUE

Aucune information disponible sur le produit. Éviter l'exposition répétée.

CANCÉROGÉNÉCITÉ

Aucune information supplémentaire disponible.

SECTION XII : INFORMATION ÉCOLOGIQUE

DONNÉES ÉCOTOXICOLOGIQUES :	N/A
ÉVOLUTION DES PRODUITS CHIMIQUES :	N/A

SECTION XIII : ÉLIMINATION DU PRODUIT

CLASSE RCRA : N/A

ÉLIMINATION DU PRODUIT : Éliminer selon les réglementations locales, provinciales et fédérales.

QUANTITÉS À DÉCLARER SELON EPA : N/A

SECTION XIV : INFORMATION SUR LE TRANSPORT

APPELLATION RÉGLEMENTAIRE :	Non réglementé
CLASSIFICATION (TMD-DOT) :	Non réglementé
NUMÉRO D'IDENTIFICATION DU PRODUIT :	Non réglementé
GROUPE D'EMBALLAGE :	Non réglementé
QUANTITÉ À DÉCLARER (RQ) :	Non réglementé

SECTION XV : INFORMATION SUR LA RÉGLEMENTATION

SIMDUT :

D2A : Matière toxique et infectieuse – Autres effets – Très toxique
D2B : Matière toxique et infectieuse – Autres effets – Toxique

TSCA : Sur la liste du Toxic Substances Control Act Inventory.

ORGANES CIBLES : Yeux, peau et système respiratoire.

INGRÉDIENTS DANGEREUX SELON OSHA : Aucun

CLASSIFICATION SARA 311

Risque immédiat pour la santé :	O
Risque pour la santé retardé :	O
Risque d'incendie :	N
Risque de réactivité :	N
Risque de libération soudaine de pression :	N

INGRÉDIENTS SARA 313 : Aucun

Ingrédients Proposition 65 – Ce produit contient un produit chimique connu dans l'état de Californie pour causer le cancer.

HMIS (États-Unis) :		NFPA (États-Unis) :	
Santé	2*	Santé	2
Inflammabilité	0	Inflammabilité	0
Réactivité	0	Réactivité	0
Équipement protecteur	G	Danger spécifique	-

SECTION XVI : RENSEIGNEMENTS DIVERS**Glossaire :**

ANSI :	American National Standards Institute
ASTM :	American Society for Testing and Materials
CAS :	Chemical Abstract Services
CSA :	Association canadienne de normalisation
DL50/CL50 :	Dose létale et concentration létale les moins élevées publiées
DOT :	Department of Transportation (États-Unis)
EPA :	Environmental Protection Agency (États-Unis)
HMIS :	Hazardous Material Information System
NFPA :	National Fire Protection Association
OSHA :	Occupational Safety & Health Administration (États-Unis)
RCRA :	Resource Conservation and Recovery Act (États-Unis)
SIMDUT :	Système d'information sur les matières dangereuses utilisées au travail
TMD :	Transport des marchandises dangereuses (Canada)
TLV-TWA :	Valeur limite d'exposition – Moyenne pondérée en fonction du temps

Référence :

Fiche signalétique du fournisseur.

Numéro de la fiche signalétique : CA U DRU SS FS 139

Fiche préparée par : Michel Galtier
mgaltier@soprema.ca

Pour plus de renseignements : 1-800-567-1492

Les fiches signalétiques de SOPREMA sont disponibles sur Internet à l'adresse suivante : <http://www.soprema.ca>

Justification de la mise à jour :

- Nouveau produit

Cette fiche signalétique a été formulée en vertu de la norme ANSI Z400.1 (États-Unis), de la norme 29 CFR Part. 1910-1200 d'OSHA (États-Unis) et du règlement DORS/88-66 du SIMDUT (Canada).

POUR USAGE INDUSTRIEL SEULEMENT. Garder hors de la portée des enfants. Au meilleur de nos connaissances, les renseignements contenus dans ce document sont exacts. Toutefois, ni le fournisseur mentionné ci-dessus ni aucune de ces sociétés ne peuvent être tenus responsables, en tout ou en partie, de l'exactitude ou du caractère exhaustif des renseignements contenus dans ce document. L'utilisateur est en définitive seul responsable de déterminer si le produit convient à l'usage qu'il veut en faire. Tous les matériaux ou produits peuvent présenter certains risques et devraient être utilisés avec prudence. Bien que certains risques soient décrits dans ce document, nous ne pouvons garantir que ce sont les seuls risques qui existent.